

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

114
juin 2016

• Evènement •

**Fêtez l'été
aux Bartelottes !**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



L'évolution de la ville se poursuit. Notre commune adapte son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour faire face aux enjeux en cours et futurs. La révision du PLU, lancée il y a quelques mois entre dans sa phase active.

Outre l'intégration des règles d'urbanisme permettant la requalification de la RN 20, il est nécessaire de prendre des dispositions pour faire face aux conséquences négatives de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), de mettre notre PLU en compatibilité avec le nouveau Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) ainsi qu'avec les dispositions de la loi Grenelle 2 sur l'environnement. Cette révision est donc indispensable et concerne pour les deux derniers points cités la plupart des communes de l'Agglomération Paris-Saclay.

Les orientations pour les 10-15 ans à venir sont consignées dans un document phare appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), sur lequel vous pourrez venir vous exprimer au cours de l'enquête publique qui se déroulera à la fin de l'année 2016. Des documents explicatifs vous seront proposés et nous répondrons à vos interrogations au cours de réunions publiques préalables ou durant le déroulement de cette concertation.

Indépendamment de cette enquête, nous sollicitons aussi votre avis sur une autre modification de notre PLU, dissociée de la phase réglementaire de la révision du document, pour des questions de délais. Il s'agit du transfert de l'école Notre Dame dans l'enceinte de l'Institution du Sacré-Cœur. Après avoir obtenu les autorisations administratives diverses et défendu ce projet essentiel pour accompagner l'évolution de la ville, le moment est venu d'organiser une autre enquête publique qui se déroulera jusqu'au 30 juin 2016.

A l'issue de l'une puis de l'autre concertation, vos remarques et vos avis, rapportés par des commissaires enquêteurs, seront soumis au Conseil Municipal qui décidera des suites à donner.

Je souhaite que vous veniez vous exprimer sur ces orientations locales qui traduisent à la fois nos besoins d'évolution mais aussi nos réponses aux obligations qui nous sont faites.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / Avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux.

Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 2 AVRIL

NETTOYAGE DES BOIS

Merci aux nombreux participants venus nettoyer les bois. Grâce à l'implication des écoles de la ville, 40 enfants étaient présents, la plus jeune avait 4 ans ! Equipés de gants et de sacs poubelles, les petits et les grands ont récolté les déchets et les encombrants sauvages. Un effort récompensé ensuite par un goûter.

DIMANCHE 22 MAI

TOURNOI DE BALLE AUX PRISONNIERS

Une fois de plus, la pluie n'a pas épargné la manifestation, qui s'est déroulée à l'Escale. Mais la bonne humeur régnait comme chaque année au sein des 8 équipes de participants !

Classement 2016 : 1^{er} : The Six deadly sins ; 2^e : Minators ; 3^e : les Lardons ; 4^e : Chimu Mei ; 5^e : les Sans Nom ; 6^e : les Jambons ; 7^e : les Touche Moi Pas ; 8^e : les Meilleurs.



SAMEDI 28 MAI

INAUGURATION DES BARTELOTTES

Le nouvel équipement des Bartelottes a été officiellement inauguré en présence d'Isabelle Perdereau, conseillère régionale d'Ile-de-France, et de Chantal Castelnat, sous-préfète de Palaiseau. Les élus mais aussi les habitants ont pu découvrir le gymnase et l'école lors de visites commentées.



© Olivier Lévêque

PARTICIPATION (CITOYENNE)

Rendez-vous avec vos élus!

Les habitants du bureau de vote n°2 (Escale) sont invités à venir échanger avec les élus le jeudi 16 juin à 20h30. Moment convivial d'échange entre élus et habitants, cette dernière rencontre clôt le cycle des réunions de quartiers, qui a lieu depuis décembre 2014.

Ce rendez-vous avec les habitants de chaque quartier permet de discuter et de s'informer sur les projets en cours et à venir sur la ville.

Lors des dernières réunions, le sujet de l'incivilité a dominé les débats. La vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique et le non-respect des élagages sur la chaussée font partie des principales préoccupations des Urbisylvains.

Les élus ont pris en compte les remarques des habitants. Ces échanges ont notamment permis d'élargir la limitation de la vitesse automobile à 30 km/h à toute la ville.

Au niveau du stationnement, la Ville a mis en place ou a procédé au rafraîchissement des matérialisations des places de stationnement afin de créer des passages protégés.

Une étude de stationnement alterné est en cours. Mais ce système ne pourra pas être mis en place dans toute la ville vu l'étroitesse de certaines rues.

La demande de verbalisation à l'encontre des véhicules roulant à grande vitesse ou stationnant à des endroits gênants a été entendue. Le proces-

sus est en cours de modulation. Cependant, le dialogue reste préféré à la répression.

Enfin, nous rappelons qu'il est obligatoire pour chaque propriétaire ou locataire de veiller au bon entretien de sa végétation, afin qu'elle ne vienne pas empiéter sur les trottoirs et n'empêche la circulation des piétons.

A l'issue de cette réunion de quartier, un compte rendu global sera publié (listes des demandes, travaux réalisés ou à l'étude...).

Pour soumettre vos questions ou parce que vous ne pourrez pas être présent, contactez l'adjoint au maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavilledubois.fr



Foyer des Anciens,
20 rue Ambroise Paré

URBANISME

Transfert de l'école Notre-Dame : vous avez jusqu'au 30 juin pour vous exprimer

Dans le cadre du projet de réalisation de l'école Notre Dame dans le parc de l'Institution du Sacré-Cœur, La Ville du Bois a lancé une enquête publique le 30 mai dernier. Cette consultation, qui permet de recueillir l'avis des habitants sur le sujet, a lieu jusqu'au jeudi 30 juin.

Un commissaire enquêteur tiendra des permanences au service Urbanisme le mardi 14 juin de 14h à 17h, le samedi 18 juin de 9h à 12h et le jeudi 30 juin de 14h à 17h.



Service Urbanisme,
20 rue Ambroise Paré,
01 64 49 56 83

VOIRIE

Opération nids de poules



Vous êtes nombreux à constater l'état des routes qui se dégradent. La baisse des dotations de l'Etat limite considérablement les investissements. Le bail voirie d'un montant de 200 000€ est utilisé pour l'entretien seul. La commune n'a pas les moyens financiers de refaire entièrement le revêtement des routes endommagées par les nids de poule, notamment celles traversant les bois et desservant peu d'habitations. Les services Techniques mettent donc l'accent sur la pose d'enrobé à froid en privilégiant les zones habitées, ce qui limite les coûts et assure la sécurité des automobilistes.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit tranquille

C'est nouveau ! Vous pouvez désormais remplir le formulaire «Tranquillité vacances» directement en ligne sur www.lavilledubois.fr rubrique Coté pratique/Sécurité/Surveillance du logement. **Une fois remplie, votre demande est automatiquement envoyée par courriel à la Police municipale.**

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront alors effectuées, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Les gendarmes et les policiers municipaux ont été équipés de tablettes numériques pour faciliter la surveillance du territoire à partir d'une application numérique qui donne accès en temps réel à une cartographie des lieux à surveiller. Chaque maison qui a été vérifiée ou qui doit l'être est matérialisée sur l'écran. Les gendarmes ou la police municipale vous informent par courriel de leur passage, même s'il n'y a rien à signaler, et peuvent aussi vous contacter en cas de besoin.



Police municipale,
15 rue du Grand Noyer,
01 64 49 55 60

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

RETOUR SUR

Travaux en cours

- Travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable chemin des Vallées
- Installation de 5 poubelles supplémentaires place Beaulieu
- Nettoyage et désinfection du bac à sable place Beaulieu

IMMOBILIER

Espace de vente Kaufman and Broad

Un espace de vente a été installé sur les lieux du futur programme immobilier « Les Terrasses d'Ambroise », angle rue de Gaillard et voie des Postes. Le promoteur Kaufman and Broad propose l'acquisition d'appartements, du studio au 4 pièces, livrés au 4^e trimestre 2018.

COURRIER

De nouvelles boîtes aux lettres

La Poste procède actuellement au remplacement de ses anciennes boîtes jaunes (boîtes aux lettres dépôts) et coffres-relais par trois BALMOD (Boîtes Aux Lettres MODulaires) implantées 9 voie des Postes, 26 Vieux Chemin de Monthéry et 129 rue des Joncs Marins.

INTERNET

Du nouveau pour la fibre optique

Notre commune est pré-câblée pour permettre l'accès au Très haut débit internet depuis environ deux ans. Pour le moment, aucun des grands opérateurs nationaux (Orange, SFR, Bouygues et Free) ne propose d'abonnement. Désormais, un nouvel opérateur propose la fibre optique : CORIOLIS, associée à CANAL+. La société s'ajoute donc à K-Net, Kiwi, Comcable et Ozone déjà présents

à La Ville du Bois. Le fournisseur fera une présentation de ses prestations sur la commune dans les semaines à venir.

+ d'infos sur <http://thd.europessonne.fr/ville/la-ville-du-bois/>

PARIS-SACLAY

Envie de créer votre entreprise ?

Montez dans le bus !

Du 27 juin au 1^{er} juillet, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'associe à BGE PaRIF pour permettre à ses habitants de bénéficier du dispositif du bus régional de la création d'entreprise. Cet outil original vous permet d'obtenir au plus près de chez vous les informations nécessaires aux étapes de la création d'entreprise : démarches, documentation, informations pratiques, ateliers thématiques... **Retrouvez le programme sur** www.paris-saclay.com/bus-creation-entreprise (passages à Longjumeau, Linas, Marcoussis...)



© Andéol Demeulenaere

INTERCOMMUNALITÉ

Quel devenir pour l'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative ?

La loi NOTRe (Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui renforce le rôle des intercommunalités, et les baisses drastiques des dotations de l'Etat engendrent d'importantes modifications dans le domaine du tourisme, et plus particulièrement en ce qui concerne l'OTSI Urbisylvain.

La commune de La Ville du Bois est dotée, depuis mai 1997, d'un Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative (OTSI). Cette structure est dédiée à la promotion du patrimoine et du tourisme local par l'organisation de différentes manifestations, mais aussi à la promotion du tourisme culturel et de loisirs dans toute la région parisienne.

En application de l'article 68 de la loi NOTRe du 7 août 2015, la Communauté Paris-Saclay est compétente depuis le 1^{er} janvier 2016 en matière de « promotion du tourisme, dont les créations d'offices de tourisme ».

La loi nous oblige donc à transférer la partie « promotion du tourisme culturel et de loisirs » à la Communauté d'agglomération.

➤ UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Afin de conserver à La Ville du Bois l'activité « promotion du patrimoine et du tourisme local », il a d'abord été envisagé de modifier les statuts de l'association. Malheureusement, les statuts d'un OTSI ne le permettent pas.

Par conséquent, la seule solution consiste à dissoudre la structure au 31 décembre 2016 pour permettre la poursuite des activités jusqu'à cette date, puis de créer en 2017 une nouvelle association, de type Comité des Fêtes, avec un nouvel objet social permettant de maintenir à la fois les sorties culturelles et l'organisation des manifestations locales (Saint-Fiacre, brocantes, marché de Noël...)

➤ LE PERSONNEL EN QUESTION

La baisse des dotations de l'Etat oblige la Ville à maîtriser ses dépenses. L'objectif est de recentrer l'activité des agents face aux évolutions de la ville.

Le personnel mis à disposition de l'OTSI et rémunéré par la commune sera maintenu en poste jusqu'au 30 juin 2016. Puis, à compter du 1^{er} juillet, l'agent intégrera le personnel administratif communal. Toutefois, afin de maintenir les deux principales fêtes, la Saint-Fiacre et le marché de Noël, le service culturel et cet agent collaboreront avec le Syndicat à la préparation de ces manifestations.

Le projet de nouvelle association, le Comité des Fêtes, est ouvert à tous les bénévoles qui sont à l'heure actuelle impliqués auprès de l'OTSI et à toutes les personnes qui souhaitent rejoindre cette nouvelle association. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Une page se tourne. Un grand merci pour le dévouement et la disponibilité de l'équipe de l'OTSI et à son président, Jacques Phillipot, qui ont œuvré tant d'années pour le plus grand plaisir des Urbisylvains.

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

C'est la fête aux Bartelottes !

La 1^{ère} «Rainbow Road» Urbisylvaine aura lieu le samedi 2 juillet à 15h. L'occasion de fêter la fin de l'année tout en découvrant le nouveau quartier des Bartelottes.

Organisée par les équipes d'animation de la ville, cette manifestation ludique et colorée s'inspire de la fête des couleurs en Inde. A La Ville du Bois, la «Rainbow Road» se déroulera sous la forme d'une promenade familiale.

Les participants partiront des courts de Tennis (allée Jacques Tati, derrière la Ferme de la Croix Saint-Jacques) et emprunteront le CR9 pour se rendre à pied jusqu'à l'école des Bartelottes, chemin de Lunézy. L'objectif est de fêter l'arrivée de l'été dans le nouveau quartier des Bartelottes. Le parcours sera ponctué d'étapes avec des défis à relever : attention aux lancers de couleurs ! A l'arrivée, les participants devront être le plus coloré possible pour un super final !

INFORMATIONS

Les poussettes sont autorisées. Cependant, les rollers, les vélos, les patinettes, etc... ne sont pas acceptés sur le parcours.

Les enfants de moins de 14 ans devront être accompagnés.

La poudre colorée est à base de féculé de maïs, 100% naturelle, non nocive et non tâchante, elle se nettoie simplement à l'eau.

Il n'existe pas de contre-indication

particulière pour participer à la fête, sauf pathologie respiratoire.

La Ville fournira des lunettes plastiques de protection à tous les participants.

COMMENT S'ÉQUIPER ?

Porter de préférence un T-shirt blanc, éviter les vêtements trop sensibles, prévoir le port d'un masque en papier pour les participants qui le souhaitent.

COUPON D'INSCRIPTION

A déposer en mains propres
au service Educatif avant le 24 juin
(un guide explicatif vous sera remis)

Noms des participants

Prénoms des participants

Années de naissance des participants

Numéro de téléphone et mail (en cas d'annulation ou de désistements de la part d'autres participants)

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin

Vendredis 24 juin, 8 et 22 juillet,
12 et 19 août de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 21 juin, 5 et 19 juillet,
16 août de 9h à 12h.

Sur le parking de l'Escale

(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous
au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage
femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins
du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeux, de paroles, de rencontres
et d'échanges, réservé aux enfants

de moins de 4 ans, non scolarisés,
accompagnés d'un ou deux adultes
familiers. Accueil libre et gratuit. Les
vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les
Lutins du Bois», en face de l'Escale.
Sans réservation.

Vendredi 17 juin : Fête de l'été

Vendredi 24 juin : motricité

Renseignements : 01 69 63 32 72



© Olivier Levéque

ANIMATION

Venez fêter la musique le mardi 21 juin !

Cette année, une nouvelle formule voit le jour.
Fêtons la musique tous ensemble à La Ville du Bois !



Parcours musical

Déambulez dans les rues de La Ville du Bois au gré des animations et des concerts.

16h15-17h15

Cour de la mairie

Goûter musical offert par la municipalité

Animations et concerts : orgue de barbarie, formation Vive la Musique LVDB, groupe de musiques actuelles.

17h15-18h15

Concert de musique classique à l'église Saint-Fiacre (ensemble de flûtes et orchestre junior)

Concerts à l'Escale

Après la balade, arrêtez-vous à l'Escale pour une série de concerts.

18h30-19h30

Orchestre des professeurs de l'École municipale de musique

19h30-20h15

Concert de l'atelier de musiques actuelles

20h15-21h

Fanfare de l'association «Les Cadets»

21h00-21h30

Chorale par «Chorissimo»

21h30-22h30

Concert du groupe rock Dr Fruit



Sur place, buvette gérée par l'association L'Art en Bar.

Entrée libre et gratuite

Evènement co-organisé par l'association Vive la Musique LVDB avec la participation de l'école municipale de musique et de danse

ARTS

Les Mirettes sont de retour !



L'atelier d'arts plastiques des Mirettes expose peintures et sculptures les samedi 11 et dimanche 12 juin à l'Escale. L'association n'avait pas eu l'occasion d'exposer à La Ville du Bois depuis 2010, elle est donc ravie de retrouver les Urbisylvains pour leur présenter les travaux de l'année : des œuvres d'artistes confirmés ou non, adultes, adolescents, enfants. Environ 150 œuvres de toutes les tailles et de tous les styles, du classique au contemporain, seront exposées. Les artistes seront présents pour échanger avec le public sur les techniques et le contenu des cours qui s'adressent à tous, débutants ou non. Venez nombreux découvrir nos sculptures, peintures, huiles, acryliques, aquarelles et dessins !

Escale, 14 chemin des Berges

De 10h à 12h et de 14h à 19h

+ d'infos : atelierdesmirettes@yahoo.fr

www.aapcm.over-blog.com - 01 69 01 08 46

Possibilité de prendre rendez-vous pour un cours d'essai gratuit.

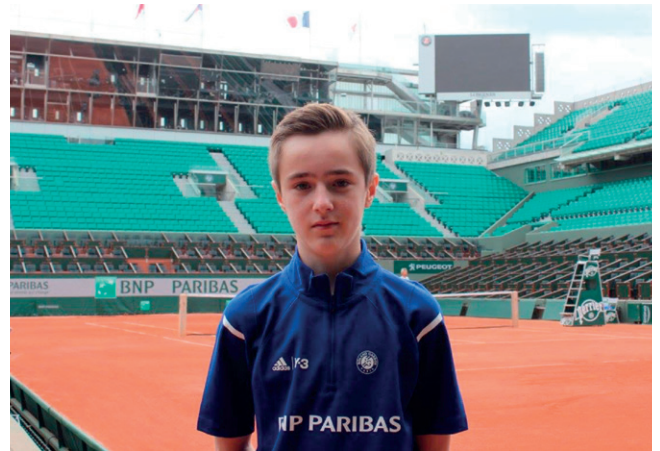
TCVB

Vivre l'expérience Roland Garros

Félicitations à Maxence Jaros, jeune compétiteur de 14 ans du Tennis Club de La Ville du Bois, sélectionné parmi 4000 candidats pour être ramasseur de balles à l'édition Roland Garros 2016.

Maxence fera partie des 255 jeunes qui vont œuvrer pour que ce tournoi de renommée mondiale se déroule dans les meilleures conditions. Leur mission ne se limite pas à ramasser les balles. Ils doivent également assister les joueurs lors des changements de côté (boissons, serviettes...) et respecter les habitudes des stars des courts ! Bravo à Maxence qui aura certainement un grand nombre d'anecdotes à nous raconter à son retour.

www.tcvb.fr



• EN BREF •

COMPÉTITION

Bonne nouvelle pour le Tennis de table

Que de bonnes nouvelles pour le club de Tennis de table ! Trois joueurs se sont distingués lors des individuels régionaux à Marolles-sur-Seine (77) le dimanche 3 avril dernier, phase qualificative pour le national.

Les joueurs ont particulièrement bien défendu les couleurs de notre club et de notre commune et sont qualifiés pour le national de Bar le Duc en mai.

- Oriane BOISSEL dans la catégorie Dames termine à la 3^e place
- Philippe ANGLARD dans la catégorie vétérans 1 termine à la 1^{ère} place et devient donc champion d'Ile-de-France
- Daniel SILVA-RAMOS dans la catégorie vétérans 2 termine à la 3^e place

Cette année, le niveau était assez élevé, mais nos joueurs ont su relever les défis de cette magnifique journée.

www.facebook.com/vdbtt

YOGA

Relaxez-vous en pleine nature



Rendez-vous le **dimanche 26 juin à 11h** dans le parc derrière la Basilique de Longpont-sur-Orge pour une séance de yoga en harmonie avec la nature, relaxante et conviviale. Après 1h15 d'exercice, les participants pourront pique-niquer tous ensemble (repas tiré du sac) dans un moment d'échange et d'amitié.

Organisé par l'APY (Association pour la Pratique du Yoga) 5 euros par personne.

Ouvert à tous et à toutes, adhérents et non adhérentes de 17 à 77 ans

+ d'infos : www.yoga-lvdb-apy.jimdo.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Texte non parvenu.

EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,
Là où la logique administrative ne s'adapte pas à la logique de terrain...
Comme tous les ans, l'Éducation nationale révisé sa carte scolaire en collectant les nombres d'enfants présents dans les classes en décembre et répartit les enseignants par le biais d'ouverture ou de fermeture de classe. Jusqu'ici tout va bien. Mais là où le bas blesse, c'est quand un effectif faible justifie une fermeture alors qu'un programme immobilier est livré en mai ! C'est ce qui se passe actuellement avec le programme Terralia. Comme si 137 logements n'allaient pas combler le déficit d'élèves de l'école Marie-Curie qui voit une de ses classes fermée à la rentrée de septembre.
Pourtant, nous dialoguons depuis plusieurs années avec l'inspecteur à ce sujet. Certains vous diront que l'école des Bartelottes a été ouverte trop tôt. Mais laisser une école neuve vide semble d'une parfaite ineptie ! Nous bataillerons jusqu'au bout afin que cette classe reste ouverte.
On supprime les postes de terrain sans toucher à ceux des directions alors que de nouveaux outils permettent une gestion plus efficace. Comment enseigner dans de bonnes conditions aux élèves s'il n'y a pas de professeur pour transmettre le savoir ?

Cordialement
Frédéric Delattre
Président de l'U.C.V.B.



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

3 avril : Gabin BARELLI
 7 avril : Nathan DE OLIVEIRA RAMOS
 16 avril : Fanny JOSSE VANDOOALAE GHE
 23 avril : Darius MICULAS
 30 avril : Léandro DIAS PEREIRA

Félicitations

30 avril : Caroline EHRMANN
 et Frédéric PAYNOT

Condoléances

11 avril : Jeannine PERROT veuve BOISSICAT
 14 avril : Marie CANTI épouse DIOLOSA
 15 avril : Michel MORLEC
 21 avril : Mélanie LE BÉHÉREC
 veuve DANTON
 27 avril : Monique ABÉLARD
 épouse PERDEREAU

NEWSLETTER ET SMS

Ne manquez plus aucune info !

Que faire ce week-end ?
 Quels sont les travaux en cours ? Quelles activités ou séjours pour les enfants ?

Inscrivez-vous à la newsletter et recevez toutes les informations directement sur votre boîte aux lettres électronique. Simple, rapide et gratuit !



Nouveauté : un service d'envoi de SMS est également proposé en cas d'urgences météorologiques ou d'événements exceptionnels.

Rendez-vous sur : www.lavilledubois.fr en bas de la page d'accueil

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Mercredi 13 juillet, de 14h à 17h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous.
 Renseignements : 01 60 78 84 20.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer).
 Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Mercredis 13 juillet et 10 août, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry, 01 60 77 11 88.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Permanences les 1^{ers} et 3^{es} vendredis matins du mois au CCAS (23 rue du Grand Noyer) ou au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 14 et 28 juin, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau

Info Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

URGENCES

- Urgences : 112
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- SOS médecins : 0 826 88 91 91
- Pharmacie de garde (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Police : 01 64 49 55 60 ou 17
- Gendarmerie : 01 69 63 25 00

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : lundi et jeudi
- Plastiques, emballages, cartons, papier : mercredi
- Verre : un lundi sur deux (semaines impaires)
- Encombrants : 1^{er} vendredi du mois
- Déchèteries (depuis nov. 2015) :
 Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33
 Morangis : 01 69 09 57 18
- Info** Contact : 09 67 00 49 92

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Navette gratuite : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- Lignes de bus DM 151, 152, 153 : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- Lignes de bus DM 17 : pour rejoindre la gare d'Epinaux-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- Info** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •



• **Samedi 18 juin, 20h30** •

Place à la comédie musicale !

Escale, 14 chemin des Berges

L'école municipale de musique et de danse présente son traditionnel gala de fin d'année.

Les différents orchestres, l'atelier de musiques actuelles, la classe de percussion et les élèves de la classe de danse classique revisitent les grands thèmes de la comédie musicale.

Entrée libre et gratuite

Renseignements : service culturel 01.64.49.55.40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

• BALLAINVILLIERS •

Samedi 11 et dimanche 12 juin

• Gala de danse •

Salle des Daunettes

L'ensemble des classes de danse de La Ville du Bois présente son gala de fin d'année à Ballainvilliers. Représentations de danse classique le samedi à 20h et le dimanche à 15h, représentations de danse jazz, samedi à 21h30 et dimanche à 16h30. Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40.

Samedi 11 et dimanche 12 juin

• Exposition de l'atelier des Mirettes •

Escale, 14 chemin des Berges
Exposition de peintures et de sculptures réalisées par des artistes amateurs ou confirmés. De 10h à 12h et de 14h à 19h + d'infos sur www.aapcm.over-blog.com

Dimanche 12 juin

• Tour Paris-Saclay •

Gif-sur-Yvette

Organisé par la communauté Paris-Saclay
5 boucles pour VTTistes amateurs ou aguerris. Inscriptions possibles sur place

le 12 juin. + d'infos sur :
<http://parissaclay.wix.com/tpsvt>

Jeudi 16 juin, 20h30

• Réunion de quartier •

Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré
Les habitants du bureau de vote n°2 (Escale) sont invités à rencontrer les élus Urbisylvains.

Samedi 18 juin, 11h30

• Commémoration Appel du 18 juin 1940 •

Rendez-vous sur la place du Général-de-Gaulle pour le 76^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

Mardi 21 juin, à partir de 16h15

• Fête de la musique •

Parcours musical à partir de 16h15 dans la cour derrière la mairie, puis dans les rues de la ville jusqu'à l'église Saint-Fiacre. De 18h30 à 22h30, plusieurs concerts se succéderont à l'Escale. Entrée libre et gratuite. Détails en page 8.

Samedi 2 juillet, à partir de 15h

• Rainbow Road •

Chemin de Lunézy

Balade familiale le long du CR9 avec des lancers de poudre colorée !

Départ à 15h devant les courts de tennis (allée Jacques Tati), arrivée devant l'école des Bartelottes (chemin de Lunézy). Inscription obligatoire (voir en page 7)

PORTES OUVERTES

L'école municipale de musique et de danse ouvre ses portes pendant les cours du 27 juin au 1er juillet. L'occasion de venir découvrir les différents instruments ou de s'informer tout simplement. Pour connaître les jours et les horaires des cours, contacter le service culturel au 01.64.49.55.40 ou culture.sport@lavilledubois.fr

• SEPTEMBRE EN BREF •

4 septembre : Forum des associations

10 septembre : Fête du patrimoine

18 septembre : Fête de la Saint-Fiacre

24 septembre : Concert de Gospel

BEL ÉTÉ À LA VILLE DU BOIS !

Rendez-vous en septembre pour le prochain numéro de la Feuille du Bois.